

Fabrice BRUN

Député de l'Ardèche

Membre de la Commission des finances

de l'économie générale et du contrôle budgétaire

Brigitte BAULAND

Députée suppléante

M. Olivier VERAN, Ministre de la Santé

Ministère de la Santé

14, avenue Duquesne

75 350 PARIS 07 SP

Nos réf : FB/HDJ 332-12-21

Aubenas, le 7 décembre 2021

Objet : Situation de l'Hôpital public en France

Monsieur le Ministre,

L'hôpital public est en danger.

Déjà, au niveau national, au printemps 2019, la moitié des services des urgences étaient en grève, s'indignant du manque de moyens alors que le nombre de patients pris en charge passait de 10 millions en 1996 à 21 millions en 2016.

Déjà, au niveau local, vos prédécesseurs prenaient, en 2016 la décision inique et aberrante de confier la fonction support de notre groupement hospitalier à l'hôpital de Montélimar dans le département voisin de la Drôme!

L'occasion de revenir une nouvelle fois sur nos échanges à l'Assemblée Nationale pour vous rappeler que :

- 1) L'Ardèche est le seul département de France de 330 000 habitants sans hôpital support.
- 2) Le bassin de santé de l'Ardèche méridionale et de la montagne ardéchoise dont le centre hospitalier d'Aubenas est le pivot de l'organisation sanitaire en relation avec les hôpitaux locaux et la médecine de ville, compte 100 000 habitants l'hiver et 300 000 l'été.

Grace à la mobilisation des élus, de la direction de la CME et de tous les agents hospitaliers à qui je rends hommage, nous avons ces trois dernières années conforté le plateau technique avec des urgences neuves, un service de néonatalogie modernisé, une ligne secondaire de SMUR...

Fabrice BRUN - Député de l'Ardèche

Permanence parlementaire - BP 50013 - 07201 AUBENAS Cedex

Tel : 04 75 39 73 07 – Courriel : contact@fabricebrun.fr – Site : www.fabricebrun.fr

Beaucoup a été fait, beaucoup reste à faire, il n'en demeure pas moins, qu'à Aubenas comme ailleurs, l'hôpital public est au bord de la rupture.

La faute au COVID qui a augmenté la pression et accéléré la dégradation des conditions de travail des personnels.

La faute au Ségur de la Santé, un premier pas vers la reconnaissance concrète des soignants, avec beaucoup d'insuffisance et d'inégalité selon le statut des personnels et des retards de mise en œuvre des mesures de revalorisation.

A chaque discussion sur le terrain, la même fatigue, la même usure, la même situation dégradée, devenue la norme sur fond de démographie médicale tendue partout dans le pays. Des soignants partent, des urgences ferment et sur fond de désertification médicale c'est l'égalité d'accès aux soins qui n'est plus assurée par l'Etat dont c'est pourtant la compétence régalienne.

Ceci n'est pas une démarche à charge contre votre fonction ou votre ministère mais un cri du cœur, un appel au secours pour que des mesures concrètes soient prises dans l'urgence. Comme la diminution du nombre de patients qu'une infirmière peut encadrer ou encore de nouvelles revalorisations salariales en concertation avec les professionnels de santé, soignants ou aide soignants.

Renforcer l'attractivité de l'hôpital et des métiers hospitaliers c'est à mon sens une priorité de la Nation, elle suscite la complète adhésion des ardéchois et des français, Alors, Monsieur le Ministre, foncez !

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma considération.

Fabrice BRUN
Député de l'Ardèche

